

## **PROGRAMME DE REALISATION**

Printemps	2014	Procédure d'autorisation
Eté	2014	Début des travaux
Printemps	2015	Fin du gros œuvre
Pâques	2016	Prise de possession des appartements

## **FINANCEMENT DE VOTRE APPARTEMENT**

- 10 % A la signature de l'acte
- 20 % A la pose de la 1<sup>ère</sup> dalle
- 40 % A la pose de la toiture
- 20 % A la pose des fenêtres
- 10 % A la remise des clés